



« Pass' WEXPORT »

Découvrez la première Complémentaire Export pour PME et TPE

Objectif	Accompagner à l'export et couvrir à 100 % les dépenses de prospection non garanties des primo-exportateurs, des TPE et PME sur les marchés d'Europe, d'Afrique et de Russie en les encourageant à se structurer.
Bénéficiaires	<p>TPE du commerce et des services, PME agro-industrielles, industrielles et des services à l'industrie dont le chiffre d'affaires export sur le marché visé est inférieur ou égal à 15% du chiffre d'affaires total :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en situation financière saine • PME de moins de 250 salariés, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 M€ ou dont le bilan est inférieur à 43 M€ • TPE et PME indépendantes ou dont le capital n'est pas détenu à plus de 25% par une entreprise, un groupe d'entreprises (ou par une ou plusieurs PME répondant aux mêmes critères). • Ce dispositif s'adresse aussi aux entreprises innovantes.
Opérations éligibles (Dépenses éligibles, pays ou zone géographique éligible, etc)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel dédié à l'export • Conception et traduction de supports et d'outils de communication • Conseils juridiques et fiscaux • Adaptation des produits aux normes et exigences des marchés étrangers • Dépôts de brevets (licences, marques, modèles, ...) à l'international • Validation produit/marché, test sur l'offre, étude de marché, recherche et organisation de distribution,... • Participation à des journées d'information, des rencontres d'affaires • Missions de prospection- vente à l'étranger, frais de port d'échantillons en Europe, Afrique et Russie.
Taux d'intervention (Type de l'aide, modalités, plafond, etc.)	100% des sommes non couvertes par les dispositifs des organismes publics et privés d'aides à l'export. L'intervention est plafonnée à 30 000 € HT en année 1, amortis en Année 2 et 3.*
Adhésion, observations	<ul style="list-style-type: none"> • Il est préférable mais pas obligatoire d'avoir déjà réalisé un pré-diagnostic à l'export avec l'aide d'une CCI ou d'un organisme analogue. • Signer une charte d'adhésion. • S'acquitter de la prime forfaitaire de 10% (3.000 € HT)
Contacts	<p>WEX Sas Adresse postale : 127 rue Amelot - 75011 Paris - France Site : www.wex.wf Contacter votre interlocuteur Pass' WEXPORT : + 33 (0)6 52 53 40 20 Recevoir les informations : contact@wex.wf</p>

(*Le plafond de 30.000 € HT est donné pour une année (en général la première), et est amorti sur 3 ans. L'assiette de l'intervention (dépenses de prospection), ne comprend pas les primes et les amortissements de garantie calculés sur le CA des ventes export réalisées et dus aux organismes d'aide à l'export sollicités.